



Services-conseils en agroenvironnement et en gestion : mêmes enjeux, mêmes valeurs, mêmes clients... même toit!

Cécile
TARTERA
Agronome
Groupe ProConseil

C'est le parti qu'ont pris les producteurs réunis en assemblée générale le 5 septembre dernier pour les 380 membres de club-conseil en agroenvironnement et de groupes conseils en gestion, en votant pour la dissolution de leurs groupes respectifs, puis pour la création d'un nouveau groupe, qui réunissait au sein d'une même structure les trois entités. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier, les membres du club ConseilSol, du groupe Progestion et du Syndicat de gestion Iberville-Missisquoi, sont réunis dans le Groupe ProConseil. Offrir à ses membres et clients des services-conseils en agriculture indépendants, multidisciplinaires et en constante évolution, c'est la mission que s'est donné ce nouveau groupe.

Des missions et des valeurs communes.

Les clubs-conseils en agroenvironnement (CCAE) et les groupes conseils agricoles (GCA) sont des regroupements volontaires d'entreprises agricoles, dirigés par un conseil d'administration composé de producteurs agricoles, qui se dotent collectivement d'experts qualifiés pour bénéficier de services-conseils. Qu'il s'agisse de conseil technique en agroenvironnement ou de conseil technico-économique et financier, les CCAE et les GCA ont en commun d'offrir des services non liés et personnalisés, dans l'intérêt exclusif des producteurs agricoles. Les deux

sont caractérisés par une formule de groupe stimulante, qui favorise le partage d'expériences entre les membres et la diffusion vers l'ensemble du groupe de l'information acquise au cours de projets de R&D.

Des activités distinctes... et complémentaires.

De même qu'une pratique culturale ou d'élevage ne prend son sens que si elle va avec une amélioration de la production ou une économie, le maintien d'une agriculture durable implique de se développer tout en essayant de minimiser l'impact environnemental des activités agricoles, aussi toute transaction ou projet doit-il être raisonné en tenant compte de cet aspect. D'ailleurs, plusieurs producteurs sont membres à la fois d'un CCAE et d'un GCA, preuve de la complémentarité des services de ces structures.

Qu'a-t-on à gagner à s'agrandir ?

En tant que membre... La présence d'une branche agroenvironnement et d'une branche gestion au sein du même Groupe permet à chaque membre de bénéficier d'un taux horaire préférentiel pour l'ensemble des services. En outre, augmenter la taille de l'équipe de conseillers permet de spécialiser des ressources dans divers domaines : nivellement, agroforesterie, compaction...

Cependant, il y a une chose qui ne change pas : le portefeuille de membres par conseiller reste le même. L'accroissement de la taille du groupe ne change donc pas le rapport du conseiller au producteur, ni l'aspect

personnalisé des services offerts à nos membres.

En tant que conseiller... La présence de personnel administratif permet de réduire le temps consacré à ces tâches par les agronomes, qui peuvent alors développer des projets : projets de bassins versants, projets à la ferme, collaboration sur des projets de recherche. Bien qu'ils existaient déjà auparavant, les échanges de données et les consultations entre agro-économistes et agronomes de terrain sont en outre facilités par le rapprochement avec les GCA.

En tant que club... Dans le contexte de renouvellement de l'entente sur les services-conseils, nous pensons que le regroupement permet de sécuriser les activités des clubs. Proposer une offre de services diversifiée adaptée à la réalité de nos membres nous positionne en effet comme centre d'expertise en services-conseils agricoles tant en environnement, qu'en gestion et en transfert.